Tarif Professionnels Crédit Agricole Centre-Est
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 20 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

PROFESSIONNELS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

CENTRE-EST

Sommaire


Dates de valeur 4


Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros 5


Banque à distance 6


Moyens et opérations de paiement 8


Effets de commerce 13


Offres groupées de services 14


Irrégularités et incidents 19


Financements des professionnels et des agriculteurs 20


Opérations à l'international 23


Épargne, titres et placements financiers 28


Assurances et prévoyance collectives 31


Autres services 32


Résoudre un litige 32


Successions 34


Cartographie des zones européennes 35

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans ce barème tarifaire.

(*) Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés hors taxes. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2027, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.



Dates de valeur

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	Jusqu'à J + 3
Remise de chèque(s)	J + 1 Jour ouvré
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement SEPA interne ou externe	J
Réception d'un virement SEPA interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	E ouvré
Paiement d'un prélèvement SEPA	E
Effet papier - remis avant E-10 jours calendaires - remis après E-10 jours calendaires	 E + 7 jours ouvrés J + 13 Jours calendaires
Effet télétransmis - remis avant E-10 jours calendaires - remis après E-10 jours calendaires	 E + 7 jours ouvrés J + 11 Jours calendaires
Effet présenté au paiement	E + 7 jours ouvrés
Paiement par carte (électronique)	J opération + 1 Jour ouvré (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés)



Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « **Bon à savoir !** », tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques à retenir.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte - Compte courant	Gratuit
Services bancaires de base [1] : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine [2] (2 par mois)	2,15 €/mois	Gratuit
Décade [2] (3 par mois)	3,80 €/mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,23 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Tenue de compte	
- Professionnels	35,00 €/trimestre
- Associations, SCI familiales	3,85 €/trimestre soit 15,40 €/an
Commission de mouvement de compte/trimestre (exonération de certaines écritures) - Professionnels - Sur les seules écritures « débit » - Minimum de perception - Agriculteurs - Sur les seules écritures « débit » - Minimum de perception	 0,105 % 15,00 €/trimestre 0,105 % 15,00 €/trimestre
Mise en place d'une procuration	Gratuit
Frais de recherche de documents [*] (hors relevé de compte & imprimé fiscal unique) - Ancienneté ≤ à 3 mois (simple) - Ancienneté > à 3 mois (complexe)	 4,40 € Sur devis

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Commission d'actualisation de dossier client (*) :	
- Professionnels	45,00 €/an
- Associations [3]	45,00 €
- SCI non familiale	20,50 €
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	133,00 €/attestation
Réédition d'un relevé de compte (tarif par relevé) [7] + Frais de photocopie supplémentaire du même relevé	4,40 € 1,07 €
Attestation juridique ou fiscale	31,60 €/attestation
Frais de gestion de compte inactif [4] Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier	30,00 €/an (Compte sans mouvements depuis 12 mois)
Relevé annuel des frais bancaires [5]	Gratuit

Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance [6].

Par téléphone ou email

FILINFO (consultation des comptes) 04 78 33 53 35	Coût d'un appel local
SOS Carte - 09 69 39 92 91 (opposition, contestation ou assistance carte, opposition chèque, contestation virement)	Coût d'un appel local

Service d'alerte par SMS ou email

Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou email	2,25 €/mois
Frais perçus lors de chaque envoi d'alerte SMS ou email	0,39 €/SMS

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel

Par internet avec Crédit Agricole En Ligne	
• Gestion de compte et virements internes (vision)	Gratuit
• Gestion de compte et virements externes (action)	3,18 €/mois
Associations [7]	
• Gestion de compte et virements externes (action)	13,84 €/mois
(Virements externes facturés aux prix pratiqués par télétransmission et ordres de bourse à prix préférentiels)	

(3) Commission appliquée en cas de non-actualisation par l'association des informations et justificatifs réglementaires requis dans le cadre de la révision périodique de son dossier client.

(4) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(5) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

(6) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(7) Hors associations présentant un chiffre d'affaires supérieur à 3 millions d'euros qui seront facturées au tarif standard de 13,50 €/mois.

Par internet mobile (consultation et virements externes)	Selon formule

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit



Bon à savoir !

Avec l'application MA BANQUE, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services :
- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse.
- Simulation en ligne.
- Contact avec votre agence, n° d'urgences, prise de rendez-vous.

Disponibles gratuitement sur Apple Store, Google Play, ma banque d'où je veux, quand je veux.
Accès libre sans abonnement.

Certificat électronique

• Ma signature EDI [8](*)	52,00 €/an
• Signature performance [9](*)	52,00 €/an
• Swift 3S Key (service de signature électronique) (*)	35,00 €/an
• Frais de révocation certificat	43,00 €

EDI ADVANCED (le contrat EBICS CR CENTRE-EST est inclus)

• Abonnement mono-banque [10]	60,00 €/mois
• Abonnement multi-banque (jusqu'à 3 banques inclus)	90,00 €/mois
• Banque supplémentaire	10,00 €/mois
• Option gestion de trésorerie	20,00 €/mois
• Frais de relevé par opération	0,08 €/opération
• Prestation de paramétrage du contrat :	
- simple	Nous consulter
- moyen	Nous consulter
- complexe	Nous consulter
• Frais d'avenant	30,00 €/acte

(8) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature Premium.

(9) L'utilisation du certificat signature performance requiert un abonnement EDI WEB.

(10) L'abonnement mono-banque inclut toutes les Caisses régionales.

Services d'échanges de données informatisées

Télétransmission [11]	WEB EDI EBICS	EBICS TS
Forfait mensuel client-banque seulement (Abonnement EDI sens Aller)	6,70 €	17,00 €
Forfait mensuel banque-client seulement (Abonnement EDI Service télétransmission)	30,00 €	30,00 €
+ Mise à dispo. relevé (par ligne)	0,05 €	0,05 €

SwiftNet

Forfait	120,00 €/mois
Tarification à la ligne	0,05 €/ligne



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Commande d'espèces (pièces ou billets) en euros (pour toute commande > 40,00 €)	5,40 € par commande à partir de la 2ème/mois
Dépôt de pièces	
- Par dépôt	5,40 €
- Facturation en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé	5,40 €/dépôt à partir de la 3ème erreur/mois
Retrait d'espèces au guichet sans émission de chèque	5,40 €
Dépôt de billets	
- Sur automate de dépôt valorisé	Gratuit
- Sous enveloppe	0,16 % (minimum 5,00 €) du montant à partir du 3ème dépôt/mois
- Facturation en cas d'écart constaté entre le montant indiqué sur la remise et le montant déposé	5,40 €/dépôt erroné à partir de la 2ème erreur/mois

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
- pli simple	2,20 €
- pli recommandé AR	7,60 €
Frais d'émission de chèque de banque [12]	16,00 €/chèque
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	Nous consulter
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	Nous consulter
Frais d'opposition sur chèque émis	18,00 €
Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,15 €

(11) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
(12) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Paiements par carte

1 - Les cartes bancaires

Carte monnaie pour dépôt de fonds	49,50 €/an
Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	21,00 €/an
Carte « Business Mastercard » à débit immédiat ou à débit différé (13)	64,00 €/an
Carte « Business world Mastercard » à débit immédiat ou à débit différé (13)	160,00 €/an
Fourniture d'une carte de paiement virtuelle à débit immédiat (carte de paiement à autorisation systématique)	2,00 €/mois, soit 24,00 €/an
Frais de mise à disposition de la carte - en agence - à domicile par pli simple - à domicile par pli recommandé AR	 Gratuit 2,20 € 12,00 €
Modification du plafond de la carte en agence ou par SOS carte à la demande du porteur (sauf « Business world »)	5,30 €
Réédition du code confidentiel	10,65 €
Refabrication de la carte	10,65 €

Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou votre espace personnalisé en ligne ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte pour perte ou vol - par la banque - par le titulaire - par l'entreprise	Gratuit

3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits en euro (ou Leu roumain ou Couronne suédoise) dans les pays de l'Espace Économique Européen auprès d'un distributeur du Crédit Agricole ou d'une autre banque	Gratuit
Retraits en devises (hors Leu roumain ou Couronne suédoise) ou en euro hors Espace Economique Européen	3,70 €/retrait + Commission sur montant 2,40 % + Frais de change éventuels

(13) Tarif dégressif pour les cartes sur un même compte support : -20 % sur la 2ème carte, -30 % sur la 3ème carte, -50 % sur la 4ème carte et les suivantes.

4 - Paiements par carte

Paiement en euro ou en Leu roumain ou en Couronne suédoise en France et dans un pays de l'Espace Économique Européen soumis au Règlement européen n°1230/2021 (14)	Gratuit
Paiements en devises (hors Leu roumain ou Couronne suédoise) ou en euro hors Espace Economique Européen	0,40 €/opération + Commission sur montant 2,40 % + Frais de change éventuels

5 - Acceptation des paiements par carte en euro

SERVICE MONÉTIQUE ET E-COMMERCE

Location Terminal de Paiement Electronique	Nous consulter

UP2PAY Mobile

Offre Achat	
Achat matériel	29,00 € par lecteur
Commission CB/transaction	1,75 % du montant
Offre à abonnement	
Abonnement mensuel	16,00 €
+ Commission CB/transaction	Nous consulter
Achat matériel	29,00 € par lecteur

ENCAISSEMENTS À DISTANCE

Offre e-Commerce CAWL

Offre à l'usage	1,20 % + 0,20 €/transaction
Minimum de perception mensuel	10,00 € de commissions
Offre à l'abonnement	0,80 % + 0,20 €/transaction + 29,00 €/mois
Relevé mensuel détaillé papier	8,40 €

UP2PAY par Lien

Offre Access	
Frais d'installation (*)	50,00 €
Coût du lien	1,00 €
Offre Standard	
Abonnement mensuel (*)	10,50 €
Frais d'installation (*)	50,00 €
Coût du lien	0,40 €

(14) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), ainsi que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, la Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, les Açores, Gibraltar, les Îles Canaries, Madère.

Prélèvements SEPA [15] (SDD) [16] émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	95,00 €
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement [17]	
- par fichier transmis	
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core [18]	0,36 €
- par prélèvement SDD B to B	0,46 €
- autres supports par avis	3,60 €
Dans le cadre des services WebEdi/EDI WEB	
- Pack Prélèvement Confort	11,00 €
- Pack Prélèvement Confort Plus	21,00 €
Traitement des rejets :	
- impayé SEPA à la charge du remettant	7,00 €

Prélèvements SEPA [15] (SDD) [16] reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	
- Internet	Gratuit
- Agence	11,70 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE - mise en place - mise à jour - suppression	Gratuit

(15) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, le Vatican, Andorre, le Royaume-Uni, les îles de Jersey, Guernesey et Man.

(16) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

Le SCT (SEPA Credit Transfer, ou virement européen) permet d'effectuer des virements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas

(17) La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

(18) Échéance moins 1 jour ouvré.

Virements SEPA[15] (SCT)[16] émis

Opération libellée en euro (ou Leu roumain ou Couronne suédoise) à destination ou en provenance d'un pays de l'EEE.[14]
Opération d'un montant jusqu'à 1000 €, en euro, à destination ou en provenance d'un pays hors EEE.

Virement instantané (hors Caisse régionale) Via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne www.credit-agricole.fr/ca-centrest (+ coût de la connexion selon opérateur)	Gratuit
Securiban (vérification de coordonnées bancaires)[19] Frais de mise en place[*] Coût par IBAN vérifié[*]	 31,00 € 0,72 €
Virement instantané SEPA (classique et IP) Coût par virement (Hors groupe Crédit Agricole)	 0,26 €

Virements en €	Réalisé/mis en place en agence	Occasionnel[20] télétransmis[22]	Permanent
Remise / Réception de fichier			
Traitement à l'unité[21]			
- au sein de la Caisse régionale	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- au sein du groupe Crédit Agricole[21]	5,30 €	Gratuit	Gratuit
- hors groupe Crédit Agricole	5,30 €	0,26 €	0,26 € /opération

- Les virements occasionnels télétransmis sont gratuits pour les détenteurs de Compte à Composer (CAC) s'ils sont effectués par Internet via le CAEL (hors EDI)

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	20,00 €
Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT) - papier - télétransmis EBICS / EdiWeb[23]	8,00 €

(19) Offre soumise à conditions permettant des vérifications auprès de banques adhérentes au réseau interbancaire SEPAmail (à ce jour BNP Paribas, groupe BPCE - Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, La Banque Postale et Société Générale). Renseignez-vous auprès de votre Conseiller dans la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est.
(20) Frais prélevés à chaque virement émis en agence.
(21) Dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole.
(22) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
(23) Si Transmission Internet EdiWeb SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

Virements internationaux [15]

Virements en devise ou en euro hors zone SEPA. Virements en euro à destination ou en provenance d'un pays de la zone SEPA hors EEE (supérieurs à 1 000 €)

1- Émission d'un virement international

Émis en agence	0,025 % Minimum : 28,85 € Maximum : 57,00 €
+ Frais Swift	+ 10,85 €
Frais OUR [24]	+ 0,10 % Minimum : 15,40 € Maximum : 102,50 €
Télétransmis (WEB EDI / EBICS)	0,025 % Minimum : 3,55 € Maximum : 57,00 €
+ Frais Swift	+ 10,85 €
Frais OUR [24]	+ 0,10 % Minimum : 15,40 € Maximum : 102,50 €

2- Réception d'un virement international

Virement reçu	26,25 €

Effets de commerce [25]

Effets à l'encaissement

Support papier : - par effet	30,00 €
Effet télétransmission - par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, Swift Net - par CAEL Pro Rib Titres - traitement par remise d'effet	 0,47 € 0,47 € Gratuit

Effets à l'escompte

Escompte support papier : - par escompte	30,00 €
Remise à l'escompte télétransmis - par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, Swift Net	0,47 €
Agios minimum sur escompte	Nous consulter

Autres facturations

Annulation, réclamation, prolongation	20,00 €
Changement de domiciliation	20,00 €

(24) Frais OUR : net de frais pour le bénéficiaire

(25) La facturation des effets de commerce internationaux est détaillée rubrique « Opérations à l'international » p.23

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Pro by CA

Nouvelles gammes à compter du 01/04/2026 :
Offre comprenant les services essentiels pour gérer le quotidien de votre activité.

Professionnels

Avantages / Services	Gamme Liberté	Gamme Essentiel	Gamme Essentiel+	Gamme Intégral	Gamme Intégral+
Tarif mensuel	10,00 €/mois	25,00 €/mois	40,00 €/mois	80,00 €/mois	120,00 €/mois
Chéquier	-	✓	✓	✓	✓
Accès en ligne	CAEL Action				
Dépôt d'espèces	2,00 €/remise	Voir conditions de la caisse régionale			
Carte bancaire incluse	1 Mastercard pro (AS)	1 Mastercard Business (option + 5,00 € Business World)		1 Business World	
Carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	✓	✓	✓	✓	✓
Forfait d'opérations incluses (virements, prélèvements, émission de chèques)	10 / mois (0,50 € au-delà)	15 / mois (0,50 € au-delà)	55 / mois (0,30 € au-delà)	70 / mois (0,30 € au-delà)	Illimitées
Exonérations	Actualisation KYC / Commission de mouvement / Frais de tenue de compte				
Socle KOLECTO	Offre Essentiel			Offre Essentiel TPE	
Accès CA en Ligne	✓	✓	✓	✓	✓
Web EDI	-	-	-	✓	✓
Assurance SécuriCompte Pro +	✓	✓	✓	✓	✓
Assurance Securihelp	-	✓	✓	✓	✓

Agriculteurs

(Cette offre n'est plus commercialisée)

Avantages / Services	Gamme Essentiel	Gamme Essentiel+	Gamme Intégral	Gamme Intégral+
Tarif mensuel	25,00 €/mois	35,00 €/mois	70,00 €/mois	110,00 €/mois
Chéquier	✓	✓	✓	✓
Accès en ligne	CAEL Action			
Dépôt d'espèces	Voir conditions de la caisse régionale			
Carte bancaire incluse	1 Mastercard Business (option + 5,00 € Business World)		1 Business World	
Forfait d'opérations incluses (virements, prélèvements, émission de chèques)	15 / mois (0,50 € au-delà)	60 / mois (0,30 € au-delà)	90 / mois (0,10 € au-delà)	Illimitées
Exonérations	Actualisation KYC / Commission de mouvement / Frais de tenue de compte			
Socle KOLECTO	Offre Essentiel		Offre Essentiel TPE	
Abonnement Pleinchamp	✓	✓	✓	✓
Accès CA en Ligne	✓	✓	✓	✓
Web EDI	-	-	✓	✓
Assurance Pro + SécuriCompte et Securihelp	✓	✓	✓	✓

Compte à Composer : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans ce barème tarifaire.

Le compte à composer est un bouquet de produits et services indissociables, essentiels à la gestion du compte au quotidien qui comprend : compte courant professionnel, crédit agricole en ligne PRO, date de valeur spécifique à J sur encaissement, chèques et effets, mise en place illimitée des prélèvements, tenue de compte, commission de mouvement, assurance des moyens de paiement. Pour le compte à composer Agri, accès au service Pleinchamp[26]. Ce service est accessible par internet via le site Pleinchamp.com [27].

Compte à Composer Pro [28] (cette offre n'est plus commercialisée)		**Compte à Composer Agri** [28]	
Flux confiés	**Prix**	**Flux confiés**	**Prix**
< 101 k€	21,70 €	< 76 k€	21,00 €
101 à 250 k€	33,40 €	76 à 300 k€	25,00 €
251 à 500 k€	41,90 €	301 à 750 k€	39,60 €
501 à 1 500 k€	54,00 €	751 à 3 000 k€	65,50 €
1 501 à 3 000 k€	78,10 €		

MODULES

Services complémentaires modules du compte à composer pour optimisation des excédents de trésorerie
Montant minimum d'excédents de trésorerie : 20 000,00 €

Placement programmé	2,00 €/mois
Placement dynamisé	9,00 €/mois

(26) Pleinchamp est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

(27) Hors frais de télécommunication, et de fournisseur d'accès internet.

(28) Par mois en fonction des flux confiés - Les flux et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat pour les comptes à composer.

Autres offres groupées de services

Compte-service Pro (cette offre n'est plus commercialisée)		
Flux confiés	**Ouverture de crédit**	**Prix**
< 200 k€	Non	23,85 €
	< 4 k€	30,05 €
	4 k€ à 8 k€	37,40 €
	8 k€ à 12 k€	44,40 €
201 k€ à 300 k€	Non	36,25 €
	< 4 k€	43,00 €
	4 k€ à 8 k€	49,90 €
	8 k€ à 12 k€	56,90 €
301 k€ à 800 k€	Non	62,15 €
	< 4 k€	69,00 €
	4 k€ à 8 k€	75,85 €
	8 k€ à 12 k€	82,80 €
801 k€ à 3000 k€	Non	18,40 €
	< 4 k€	25,20 €
	4 k€ à 8 k€	32,10 €
	8 k€ à 12 k€	39,05 €
	> 12 k€	45,80 €

Compte-service Agri – 1ère version de commercialisation (cette offre n'est plus commercialisée)		
Flux confiés	**Ouverture de crédit**	**Prix**
< 200 k€	< 4 k€	25,70 €
	4 k€ à 8 k€	32,50 €
	8 k€ à 12 k€	39,10 €
201 k€ à 300 k€	< 4 k€	37,65 €
	4 k€ à 8 k€	44,45 €
	8 k€ à 12 k€	51,05 €
301 k€ à 765 k€	< 4 k€	60,30 €
	4 k€ à 8 k€	67,10 €
	8 k€ à 12 k€	73,70 €

Compte-service Agri – 2ème version de commercialisation (cette offre n'est plus commercialisée)		
Flux confiés	**Ouverture de crédit**	**Prix**
< 200 k€	Non	22,45 €
	< 4 k€	29,05 €
	4 k€ à 8 k€	35,80 €
	8 k€ à 12 k€	42,45 €
201 k€ à 300 k€	Non	35,75 €
	< 4 k€	42,35 €
	4 k€ à 8 k€	49,10 €
	8 k€ à 12 k€	55,70 €
301 k€ à 800 k€	Non	61,45 €
	< 4 k€	68,05 €
	4 k€ à 8 k€	74,80 €
	8 k€ à 12 k€	81,45 €
801 k€ à 3000 k€	Non	18,35 €
	< 4 k€	24,95 €
	4 k€ à 8 k€	31,65 €
	8 k€ à 12 k€	38,35 €
	> 12 k€	45,25 €

EKO pro (Cette offre n'est plus commercialisée)

- Frais de tenue de compte actif - Commission de mouvement (29) - E-relevé ou relevé de compte (mensuel) - Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL EKO Pro) - Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque) - Carte MasterCard à autorisation systématique Pro	8,00 €/mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées s'ils sont souscrits séparément. L'offre EKO Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard à autorisation systématique Pro. En cas de résiliation de l'offre EKO Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services souscrits séparément et non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle EKO Pro et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation pour les produits et services souscrits séparément.

(29) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 €. Au-delà de ce seuil, une commission de mouvement de 0,105 % sera facturée.

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention [30] PRO - par opération - maximum par mois	 9,50 €/opération 247,00 €
Commission d'intervention [30] AGRI - par opération - maximum par mois	 9,50 €/opération 247,00 €
Commission de dépassement de découvert (sur montant au-delà du plafond autorisé)	Taux du découvert + 3 points
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	14,90 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	28,40 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [31] (par chèque impayé [32]) - d'un montant < 50 € - d'un montant ≥ 50 € Une commission d'intervention d'un montant de 9,50 € maximum peut s'ajouter à ces frais	 20,50 € 40,50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	28,40 €/chèque
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire (opposition pour usage abusif)	40,30 €
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	18,00 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (par prélèvement) (l'ensemble de la commission et frais de rejet est limité au montant de prélèvement rejeté dans la limite d'un montant maximum de 20,00 €)	11,80 €
Frais de rejet d'effet au paiement - Effet domicilié rejeté - Effet mis en instance	 23,00 € 4,00 €
Impayé à la charge du remettant (par effet)	20,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	114,80 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public [32]
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) (*)	15,60 €
Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée) (*)	28,20 €/an
Frais de lettre d'information compte débiteur au-delà du découvert autorisé	13,00 €

(30) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(31) Comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France.

(32) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(33) Dans la limite d'un plafond de 100 euros fixé par décret.

Financements des professionnels et des agriculteurs

Facilité de caisse

Frais de dossier et son étude	1 %, minimum 100,00 €
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert (prélèvement trimestriel)	0,08 %/mois
Commission d'engagement	1 % du montant

Découvert autorisé - par ligne de crédit (hors promotion immobilière)

Frais de dossier pour mise en place :	
Montant ≤ 2000 €	77,00 €
Montant > 2000 €	1 %, minimum 105,00 €
Frais de dossier pour renouvellement	87,00 €
Commission de plus fort découvert	0,08 %/mois
Commission d'engagement (ou de confirmation)	1 % du montant
Intérêts débiteurs (34)	Nous consulter

Ouverture de Crédit en Compte Courant (hors agriculteurs et promotion immobilière)

Offre Essentiel (jusqu'à 1 500 €)	6,15 €/mois
Offre Business (jusqu'à 5 000 €)	12,30 €/mois
Offre Premium (jusqu'à 20 000 €)	24,60 €/mois

Ouverture de Crédit Spécifique Récolte (OCSR)

Frais de dossier pour mise en place	160,00 €

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1 % du montant
Frais de dossier pour réexamen	87,00 €
Durée d'intérêts d'escompte minimum Montant minimum par effet	10 jours calendaires (cf. p.4) 6,85 €
Commission d'endossement	0,60 %/effet
Prolongation, réclamation, changement, domiciliation	30,00 €

Cession de créance loi Dailly

Commission par notification	30,00 €
Frais par bordereau	40,70 €
Frais de traitement par créance papier	7,70 €
Échéancier mensuel	11,40 €
Cession créance impayée	30,00 €
Notification cession des marchés	30,00 €

Affacturage

Affacturage classique (35)	Nous consulter

(34) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3.79 % où le TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

(35) Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale: 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France. Siège social 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Crédit court terme et garantie bancaire

Frais de dossier crédit court terme - demande en agence :

- Professionnels 1 % du capital
- Agriculteurs 1 % du capital

Frais de dossier minimum :

Montant du prêt	Professionnels	Montant du prêt	Agriculteurs
< 10 K€	105,00 €	< 10 K€	105,00 €
≥ 10 K€ et < 100 K€	160,00 €	≥ 10 K€ et < 30 K€	160,00 €
≥ 100 K€	325,00 €	≥ 30 K€ et < 75 K€	180,00 €
		≥ 75 K€	360,00 €

Frais de dossier court terme Prêt Express Pro Agri - demande en ligne/Internet 80,00 €

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier (hors Prêt Express Pro Agri)

- professionnels 1 % du capital
- agriculteurs hors AGILOR 1 % du capital

Frais de dossier minimum :

Professionnels		Agriculteurs	
Montant du prêt	Minimum	Montant du prêt	Minimum (hors Agilor)
≤ 10 K€	105,00 €	≤ 10 K€	105,00 €
> 10 K€ ≤ 30 K€	160,00 €	> 10 K€ ≤ 30 K€	160,00 €
> 30 K€ ≤ 75 K€	375,00 €	> 30 K€ ≤ 75 K€	265,00 €
> 75 K€ ≤ 150 K€	475,00 €	> 75 K€ ≤ 150 K€	375,00 €
> 150 K€ ≤ 300 K€	585,00 €	> 150 K€ ≤ 300 K€	475,00 €
> 300 K€ ≤ 500 K€	850,00 €	> 300 K€ ≤ 500 K€	850,00 €
> 500 K€	1 025,00 €	> 500 K€	950,00 €
> 1 000 K€	2 000,00 €		

Frais de dossier moyen terme Prêt Express Pro Agri - demande en ligne / Internet 80,00 €

Crédit AGILOR

Frais de dossier pour un dossier court terme AGIL'APPRO

Montant du prêt	Agri forfait AGILOR
≤ 50 K€	110,00 €
> 50 K€	150,00 €

Frais de dossier Crédit AGILOR par dossier de financement selon le montant accordé

Montant du prêt	Agri forfait AGILOR
≤ 20 K€	110,00 €
> 20 K€ et ≤ 100 K€	195,00 €
> 100 K€	300,00 €

Crédit bail

Frais de dossier	Nous consulter
Taux	Nous consulter

Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs…

Taux de commissionnement (par trimestre d'avance)	Défini lors de la mise en place

Garanties Actif Passif

Mise en place des garanties Actif-Passif	
- Taux de calcul sur le montant de l'acte	0,50 %
- minimum	140,00 €
- maximum	610,00 €
- actes complexes	1 % du plafond Minimum 650,00 €

Garanties bancaires

Garanties bancaires	Caution bancaire	Garantie à 1ère demande
Frais par utilisation (acte simple)	67,00 €	92,00 €
Frais par utilisation (acte complexe)	136,00 €	185,00 €
Frais de mainlevée	18,00 €	18,00 €

Frais de dossier crédit garantie bancaire	1 % du plafond
Montant du plafond garantie bancaire < 10 K€	108,00 €
Montant du plafond garantie bancaire ≥ 10 K€ et < 100 K€ minimum	159,00 €
Montant du plafond garantie bancaire ≥100 K€ minimum	322,00 €

Frais de garantie sur crédit

Service e-caution	Nous consulter
Caution solidaire	67,00 €
Gage de matériel et outillage	445,00 €
Nantissement de fonds de commerce	569,00 €
Gage sur véhicule (avec certification d'immatriculation)	233,00 €
Nantissement de parts de SARL, SC, SNC et SCI	318,00 €
Nantissement d'actions de SAS et SA	318,00 €
Nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) Crédit Agricole	103,00 €
Nantissement de comptes titres financiers (y compris SCPI) hors Crédit Agricole	267,00 €
Nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurance-vie Crédit Agricole	103,00 €
Nantissement de valeurs mobilières et de contrats d'assurance-vie hors Crédit Agricole	267,00 €
Warrant	139,00 €
Délégation de créance	52,00 €
Hypothèque aériennes, maritimes, etc.	700,00 €
Mainlevée partielle ou totale de garantie (hypothèque légale spéciale ou conventionnelle hors frais notariés - Gage sur Véhicule - par véhicule - nantissement d'actions de sociétés et de produits d'épargne...)	136,00 €

Mainlevée partielle ou totale sur matériel, nantissement de parts sociales (société civile ou commerciale) ou nantissement fonds de commerce	195,00 €

Autres frais

Attestations et modification simple de prêt (suppression caution solidaire, non déchéance, report d'échéance, différé...)	100,00 €
Réaménagement de prêt	1,12 % du capital restant dû Minimum 670,00 € Maximum 2 080,00 €
Modification complexe de prêt (garantie, périodicité, durée, transfert…) - hors restructurations	300,00 € + 80,00 € par prêt supplémentaire
Avenant de restructuration de Crédit	Nous consulter
Attestation de prêt soldé (*)	13,00 €

Réédition du tableau d'amortissement (*)	Agence	Internet
	51,00 €	Gratuit

Édition de décompte de crédit, attestations diverses concernant le prêt - forfait à partir de 3 prêts	51,00 € 153,00 €
Frais d'information annuelle des cautions (par an, par caution, par prêt) à la charge de l'emprunteur	Gratuit
Pause de mensualité non prévue contractuellement (moratoire) - par dossier - forfait à partir de 4 prêts	 155,00 € 620,00 €
Plan apurement	61,50 €
Modification sur l'Assurance emprunteur pour changement d'associé	105,00 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Tous les frais proportionnels annoncés sont calculés sur la contrevaleur euro du montant des opérations.

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,0525 % avec un minimum de 18,25 € en dehors des opérations de virement en devises différentes.

Compte en devise

Commission de tenue de compte non rémunéré	Gratuit
Commission de tenue de compte rémunéré	16,50 €/mois
Commission de mouvement de compte/trimestre	
- Professionnels	
- Sur les seules écritures « débit »	0,105 %
- Minimum de perception	15,00 €/trimestre
- Agriculteurs	
- Sur les seules écritures « débit »	0,105 %
- Minimum de perception	15,00 €/trimestre

Change

Change manuel (achat et vente de billets de banque)	5,00 % du montant
- minimum	2,50 €
- maximum	7,50 €
Portail CHANGE du Crédit Agricole Accessible par le Service de banque à distance par Internet (cf p.6), le portail CHANGE permet de traiter de manière autonome les opérations de change courantes (COMPTANT, TERME, Flexigain)	Gratuit
Avances en devises	
- frais de dossier	90,35 €
- prorogation	90,35 €
Opération de change à terme (Flexigain, Flexiterme)	
- ouverture	0,10 %
- utilisation (tirage)	37,30 €
- prorogation Flexigain	0,10 %

EXPORT

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devises ou libellés en euro (reçus du Royaume-Uni, de la Suisse ou d'un pays hors Espace Économique Européen) (13)	26,25 €/virement
Remise de chèque(s) (payable sur l'étranger)	
- procédure « sauf bonne fin » (SBF)	0,25 %
- minimum	45,00 €
- maximum	250,00 €
- procédure « crédit après encaissement » (CAE)	
- minimum	31,25 €
- maximum	250,00 €
+ frais de port	38,50 €
- frais d'impayé par chèque	47,00 €
Effets libres :	
- commission d'encaissement	0,14 %
- minimum	41,00 €
- maximum	410,00 €
- frais de port	38,50 €
- frais d'impayé par effet	47,00 €

Trade [36]

Remise documentaire export [*]

Forfait comprenant l'ouverture, le traitement des documents, les frais d'acheminement et d'encaissement	100,00 €
+ Commission proportionnelle sur le montant supérieur à 50K€	0,15 %
Frais d'amendement	40,00 €

Crédit documentaire export [*]

Forfait comprenant l'ouverture, le traitement d'un jeu de document, les frais d'acheminement, le règlement et le SWIFT associé	290,00 €
+ Commission proportionnelle (sur le montant supérieur à 70K€)	0,15 %
Confirmation*	Sur devis
Jeu de documents (Utilisation) supplémentaire	55 €
Modification des termes	135,00 à 260,00 €
Pré-étude de document ou assistance à la constitution du dossier	110,00 €

*La confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire. Vous ne supportez plus le risque d'insolvabilité de la banque émettrice ou le risque pays.

Garanties bancaires reçues

Commission de notification	0,10 %
- minimum	100,00 €
Modification des termes	135,00 à 260,00 €
Mise en jeu	250,00 €

IMPORT

Moyens de paiements - paiement/import

Virements en devises ou libellés en euro (émis vers un pays hors Espace Économique Européen) [14]	
Virement enregistré en agence	0,025 %
- minimum	28,85 €
- maximum	57,00 €
Virement télétransmis	0,025 %
- minimum	3,55 €
- maximum	57,00 €
Frais Swift (pour les virements hors EEE [14] et devises)	10,85 €
Demande frais OUR	+ 0,10 % Minimum : 15,40 € Maximum : 102,50 €
Demande frais BEN	Gratuit

(36) Les modalités et tarifs ci-dessus s'appliquent aux dossiers ouverts à compter du 1er janvier 2027. Pour toute opération liée à un dossier ouvert antérieurement à cette date, veuillez nous consulter.

Chèques présentés par banque étrangère	
Chèque en euros	26,60 €
Chèque en devises	32,00 €
Impayé sur chèque	47,00 €
Effet libre :	
- Commission d'encaissement	50,10 €
- Frais Swift	10,85 €
- Prorogation/acceptation	53,60 €
- Effet impayé	47,00 €

Trade [36]

Remise documentaire import

- Forfait (comprenant l'ouverture, le traitement des documents, les frais d'acheminement, le règlement et le SWIFT associé)	125,00 €
+ Commission proportionnelle au-delà de 50K€	0,15 %
Frais d'amendement	40,00 €

Crédit documentaire import (*)

Forfait comprenant l'ouverture, le traitement d'un jeu de document, les frais d'acheminement, le règlement et le SWIFT associé	310,00 €
+ Commission proportionnelle sur le montant supérieur à 70K€	0,20 %
Jeu de documents (Utilisation) suplémentaire	40,00 €
Commission d'engagement si paiement différé	0,13 %
- Différé inférieur à un mois (commission mensuelle)	
- minimum de perception	75,00 €
- Différé supérieur à un mois (commission trimestrielle)	
- minimum de perception	101,00 €
Avance de trésorerie (Clause UPAS) [37]	90,00 €
Documents irréguliers	170,00 €
Modification des termes	135,00 € à 260,00 €

Garanties et Stand by soumises aux RUU[38] 600 émises (*)

Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,40 % si < 250 K€ 0,30 % si ≥ 250 K€
- minimum de perception	60,00 €
Frais d'établissement sur Modèle imposé	100,00 €
Modification des termes	135,00 à 260,00 €
Mise en jeu	250,00 €

CA e-Banking

Abonnement annuel	Gratuit

(37) La Clause UPAS «Usance Paid At Sight» est une option insérée par la banque émettrice dans le crédit documentaire, à la demande de l'acheteur, autorisant le fournisseur à demander à la banque émettrice un paiment à vue alors que ce même crédit documentaire est payable à échéance.

(38) Règles et Usances Uniformes

Frais d'acheminement suivi

France	24,00 €
Etranger	38,50 €

Divers

Courriel de confirmation d'exécution d'opération	0,95 €
Copie de Swift	16,90 €
Frais de photocopie (*)	4,40 €
Bon de cession	35,50 €
Dossiers BPI / assurance export	66,00 €
Enrichissement des instructions	9,10 € à 91,00 €
Retour de fonds	45,00 €

Frais de recherches et d'investigations

Demande de sort	17,50 €
Tentative de récupération de fonds	20,00 €
Recherche complexe	Sur devis
Frais de traduction	Sur devis
Courrier à l'étranger	55,00 €
Renseignements commerciaux à l'international	
- sur pays européens, États-unis ou Canada	90,00 €
- sur autre zone géographique	Nous consulter
Frais d'étude projet non abouti	180,00 €
Étude de dossier complexe (par heure)	130,00 €

École Credoc (formation) 125,00 €

PRINCIPALES DATES DE PRISE EN COMPTE DES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Achats / Ventes de devises au comptant

Débit en compte	J
Crédit en compte	J + 2 jours ouvrés

Chèques remis à l'encaissement « sauf bonne fin »

Chèque en euro	J + 5 jours ouvrés
Chèque en devises	J + 5 jours ouvrés

Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure « sauf bonne fin »

Chèques remis après « crédit encaissement »

Chèque en euro	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
Chèque en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés

Chèques présentés au paiement

Chèque en euro ou en devises	Date de traitement + 1 jour ouvré

Virements

Virement reçu en euro	Date de réception des fonds
Virement reçu en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
Virement émis en euro ou en devises de l'Espace Économique Européen	J
Virement émis en devises autres	J + 1 jour ouvré

Effets

Effet remis à l'encaissement en euro	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
Effet remis à l'encaissement en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
Effet présenté au paiement en devises	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré

Remises documentaires

Export en euro	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré
Export en devises	Date de réception des fonds + 2 jours ouvrés
Import en euro ou en devises	Date de réception des fonds + 1 jour ouvré

Épargne, titres et placements financiers

Épargne Bancaire

Transfert de compte d'épargne vers une autre banque	108,00 €

Placements Financiers

Opérations diverses sur titres

Transfert de lignes de titres vers une autre banque (*)	
- Actions françaises côtées par ligne	12,50 €
- Actions françaises non côtées par ligne	41,67 €
- Actions étrangères côtées	12,50 €/ligne + Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus
Frais d'inscription et de gestion d'actions non côtées	1,20 %
Mise en nominatif pur (*)	47,50(*) €

Documents fiscaux

Duplicata d'imprimé fiscal unique (*)	4,39 €
- Attestation fiscale non résident année n-1	17,50 €/attestation
- Attestation fiscale non résident années n-2 et au-delà	50,83 €/attestation

Service de bourse en ligne CTO

OFFRE BOURSE INITIAL	
- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Vision	Gratuit
OFFRE BOURSE INTEGRAL	
- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action	13,50 €/mois
- Commission de service si moins de 12 ordres par an	96,00 €/an
- Commission de service si 12 ordres minimum par an	Gratuit

Le service Offre bourse vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).

Avec Offre bourse Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services, de conseils et des frais de courtage réduits.

Les ordres de bourse sur Bourse France

Négociation sur EURONEXT Paris, Amsterdam, Bruxelles.
Frais hors TTF (Taxe sur Transactions Financières), prélevée en sus selon le taux en vigueur.

Par Internet
OFFRE BOURSE INITIAL sur CTO
0,50 % du montant de l'ordre
OFFRE BOURSE INTEGRAL sur CTO
Ordre ≤ 1 000,00 € : 0,99 €/ordre Ordre > 1000,00 € : 0,12 % du montant de l'ordre

Par Télephone
OFFRE BOURSE INITIAL sur CTO
1,20 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre : 20,00 €
OFFRE BOURSE INTEGRAL sur CTO
Ordre ≤ 1000,00 € : 0,99 €/ordre Ordre > 1 000,00 € : 0,12 % du montant de l'ordre + forfait par ordre 20,00 €

Les ordres de bourse sur Bourses étrangères

Frais hors taxes étrangères, prélevées en sus, si applicables

Par Internet
CTO
0,60 % du montant de l'ordre. Minimum 30,00 €

Par Télephone
CTO
1,37 % du montant de l'ordre. Minimum 60,00 €

Ordres de gré à gré externes	0,50 % du montant de l'ordre

SICAV et FCP Crédit Agricole

Souscription, vente, gestion

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Droits de garde (*)

Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31 décembre de l'année précédente

Plafond annuel de prélèvement par compte	529,17 €

Frais par ligne	Compte titres ordinaire (*)
Actions, ETF, obligations et autres valeurs	0,30 % sur l'encours + Forfait 4,17 €/ligne
Actions au nominatif	0,40 % sur l'encours + Forfait 4,17 €/ligne
Actions non côtées	0,40 % sur l'encours + Forfait 20,84 €/ligne
Obligations Crédit Agricole	0,15 % sur l'encours
Or sous dossier	1% sur l'encours + Forfait 4,17 €/ligne

Actions Crédit Agricole SA et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole	Gratuit

	Compte titres ordinaire
Frais fixes par compte	25,00 €

Compte titres ne contenant que des actions Crédit Agricole ou des Parts Sociales Crédit Agricole	Gratuit

Transaction sur l'or

Achat ou vente de pièces d'or, de lingotins ou de lingots	2,70 %
- Minimum	52,00 €
Frais de sac scellé, de réédition de bulletin d'essai et de réexpédition	Nous consulter

Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

L'assurance décès [39] en fonction des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
Protection revenus PRO [39] Protection revenus AGRI [39]	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle [40]	Nous consulter
Protection juridique	Nous consulter
Responsabilité civile des mandataires sociaux	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle [40]	Nous consulter
Assurance multirisque agricole [40]	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé [40] - Assurances santé collectives [39]	Nous consulter
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, fourrage, mortalité des animaux [40]	Nous consulter
Assurance Cyber Protection [40]	Nous consulter
Assurance véhicule professionnel [40]	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles [40]	Nous consulter

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) [41]	Nous consulter
SecuriCOMPTE Pro/Agri [42] Plus (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)	Nous consulter
SecuriHELP Pro [42] (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	Nous consulter
SecuriHELP Agri [42] (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	Nous consulter

(39) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

(40) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(41) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Île 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

(42) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Autres services

Pleinchamp Accès au site www.pleinchamp.com (hors Pleinchamp Pro [43])	Gratuit
Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro Pleinchamp Pro est un service d'informations sur les thématiques suivantes : Météo locale personnalisable, Analyses et avis d'experts des marchés Élevage, Analyses et prospectives des marchés Grandes culture, Analyses et avis d'experts Énergie, Analyses et avis d'experts Azote, Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole. Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp Pro.	9,90 €/mois ■

■ La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

Résoudre un litige

Votre agence

En cas d'insatisfaction, votre réclamation est à formuler, en premier lieu, auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence :

- par mail, courrier ou téléphone au numéro indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé)
- par internet :
  www.credit-agricole.fr/ca-centrest/professionnel/form-demande-reclamation.html

Le Domaine Qualité Clients

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation à notre service clients :
- soit par mail à domainequalite clients@ca-centrest.fr
- soit par courrier à Crédit Agricole Centre-est - Domaine Qualité Clients - 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69541 Champagne-au-Mont-d'Or Cedex.

Votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engagent à prendre en charge votre réclamation sous 48 heures et à vous apporter une réponse au plus tôt, dans un délai de 2 mois maximum à compter de votre envoi.

Cas particuliers :

- Si votre réclamation porte, conformément à la réglementation, sur un service de paiement autre que le chèque, votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles ou complexes.

- Si votre réclamation porte sur la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :**
  PREDICA Relation et Service Clients - 16-18 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15

- **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :**
  PACIFICA Service consommateurs - 8-10 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15

- **Pour un contrat d'assurance emprunteurs :**
  Crédit Agricole Assurances - Service Réclamations - TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex

(43) Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex.

• **Pour les assurances et assistances carte bancaire :**
CAMCA - Service Réclamations- 53 rue la Boétie- CS40107- 75380 PARIS CEDEX 08
Ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de 2 mois.

La médiation

En dernier recours amiable, vous pouvez, dans un délai d'un an à compter de la date d'envoi de votre première réclamation écrite, saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- si vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du Domaine Qualité Clients (ou du service clients de la compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ;
- ou, en tout état de cause, dans un délai de 60 jours après l'envoi de votre première réclamation écrite, que vous ayez obtenu une réponse ou non.

La médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation en cas de litige complexe, à compter de la date à laquelle le Médiateur vous a notifié, ainsi que votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), de la recevabilité de votre saisine.

• **Pour tout litige bancaire professionnel (hors crédit)**
Réservé aux particuliers agissant pour des besoins professionnels, la saisine est à formuler par écrit auprès de Mr Xavier de Kergommeaux, médiateur bancaire,
- Par internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- Ou par voie postale : Médiation de la consommation – 68 avenue d'Iéna – 75116 Paris.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte de médiation bancaire disponible sur le site du médiateur.

• **Pour les sujets relatifs à un financement,** la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur du Crédit de la Banque de France
- par internet : https://mediateur-credit.banque-france.fr/

• **Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers,** la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- de préférence par internet : https://www.amf-france.org rubrique « le médiateur »
- ou par voie postale : Le Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

• **Pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance** (hormis leur commercialisation), la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Assurance
- par internet: http://www.mediation-assurance.org – Rubrique « saisir le médiateur »
- ou par voie postale : Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09

Successions (*)

Rubrique « Successions » pour les personnes physiques agissant pour des besoins professionnels

Frais facturés pour les opérations liées aux successions [44] ouvertes à compter du **5 octobre 2026**

Mineurs	Gratuit
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	Gratuit
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €	1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite du montant fixé par la règlementation [45]



Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes suivants ouverts dans les livres de la Caisse régionale au nom du défunt pour un usage professionnel et/ou personnel : compte courant, compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA).

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

(44) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitues sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilises pour un usage professionnel.

(45) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du Code monétaire et financier modifié et du règlement du Comité de Règlementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréée par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Pour tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat ou le traitement d'une réclamation, vous pouvez joindre votre agence au numéro de téléphone indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest. Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

01/10/2026 - Réf. 3053730-27

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 6901202200000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière Emballages Ménagers et Papiers Graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570_01VFNP

www.credit-agricole.fr/ca-centrest

LE TRI FACILE PAPIER

CENTRE-EST